

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Adhésion UGAP ELECTRICITE 2028-2030

**Date de convocation :
Le 03 avril 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic CHRETIEN – Sandrine DEPLECHIN – Frédérique DESCAMPS – Alexis DUCHESNE – Aude DUDENKO – Gaëlle GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS – Quentin LEGER – Reinald LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD – Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE – Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Farid FARAJI donne pouvoir à Aude DUDENKO
Lucienne LAVOISIER donne pouvoir à Frédérique DESCAMPS
Michaël DESEURE donne pouvoir à Gaëlle GAUDRON
Cathy DONDEYNE donne pouvoir à Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Edouard BABIK

Vu la loi NOME du 07 Décembre 2010

M. le Maire expose au Conseil Municipal que depuis la fin des tarifs réglementés d'électricité la commune adhère au dispositif d'achat groupé de l'électricité de la centrale d'achat UGAP depuis 2015 par période de trois ans.

La centrale d'achat UGAP procède actuellement au recensement des collectivités qui souhaitent adhérer au prochain groupement.

Il est proposé de renouveler cette adhésion par le biais d'une convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés Passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP pour la période 2028-2030. La période de recensement des besoins étant engagée jusque Juin 2026.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire :

- Valide le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat UGAP pour la vague ELECTRICITE 2028-2030
- Autorise la signature de la convention d'adhésion et des documents afférents au lancement des procédures relatives à ce marché stratégique de fourniture de l'électricité.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : **- 9 AVR. 2026**

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : **- 9 AVR. 2026**